

Numéro de dossier : 1100148001	
Unité administrative responsable	Direction générale , Direction des affaires institutionnelles , Projets spéciaux
Niveau décisionnel proposé	Comité exécutif
Sommet	Chantier 4.1.1 (4.2 & 4.4) - Démocratie - Charte des droits et responsabilités des citoyens
Contrat de ville	-
Projet	-
Objet	Mandater l'Office de consultation publique de Montréal afin de tenir une consultation publique sur la révision de la Charte montréalaise des droits et responsabilités conformément à l'article 42 de la Charte montréalaise.

Il est recommandé :

de mandater l'Office de consultation publique de Montréal afin de tenir une consultation publique sur la révision de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* conformément à l'article 42 de la Charte montréalaise et, à cet effet, de retenir comme objets de la consultation publique : l'évaluation des droits et responsabilités - pertinence, efficacité et couverture - énoncés à la Partie II, excluant le droit d'initiative, et l'évaluation des processus de suivi, d'enquête et de plainte prévus aux articles 32 à 41 de la Charte montréalaise.

-- Signé par Robert PILON/MONTREAL le 2010-06-29 14:12:55, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Robert PILON

DIRECTEUR DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES
Direction générale , Direction des affaires institutionnelles

Numéro de dossier : 1100148001